

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE

9, chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09

Fax 02 47 50 20 67

courriel :

mairie-athee@wanadoo.fr

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt

Le premier juillet à vingt heures trente minutes

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire.

Date de convocation

25-06-2020

Etaient présents : Laurent NEVEU, Karine PATIN, Olivier LATOUR, Adeline BETAÏLOULOUX, Vincent DENIZIOT, Virginie DOGUET, Denis MORIZOT, Sandrine GUSPARO, Stéphanie PINÇON, Eric MARINIER, Joseph RIBEIRO, Frédérique VIETTI, Alexandra MOTOT, Mathilde VILARINHO, Martin DOUARE, Claude TANGUY, Isabelle PAIS (*appelée à siéger suite à la démission de Mme Véronique VASSELIN*) formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

Secrétaire : Madame Marylène COUSSY

Excusées : Madame Gwenaëlle COUTON – Madame Marie DEGNIEAU – Monsieur Romain DEGNIEAU – Madame Martine LHERITIER (*appelée à siéger suite à la démission de Mme LAGOUTE – puis a adressé sa démission réceptionnée en mairie le 01 juillet 2020*)

En exercice 23

Présents 19

Votants 19

Démissionnaires : Madame Véronique VASSELIN – Madame Lynda LAGOUTE

ORDRE DU JOUR

- 1- **Modification de la composition des commissions communales,**
- 2- **Fixation du nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et modification de sa composition,**
- 3- **Proposition de commissaires titulaires et suppléants pour la nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID),**
- 4- **Proposition à la Communauté de communes Bléré Val de Cher :**
 - D'un titulaire et d'un suppléant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),**

- de membres à la Communauté de communes Bléré Val de Cher pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID),
- de membres pour la commission intercommunale d'accessibilité (CIA),
- de membres pour siéger au SCOT,

5- Vote du budget communal 2020 :

- Participation 2020 au CCAS,
- Vote des taux d'imposition 2020,
- Vote du budget,

6- Informations diverses.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

Monsieur le Maire présente les nouveaux élus appelés à siéger, Mme Isabelle PAIS et Monsieur Joseph RIBEIRO, suite à la démission de Mme Véronique VASSELIN et Mr Nicolas PINAU.

2020-26 Modification de la composition des commissions communales

Monsieur le Maire expose que, suite aux démissions de Mme Véronique VASSELIN et de Mr Nicolas PINAU, il est proposé, d'une part, leur remplacement au sein des commissions communales suivantes : Sports et Vie associative ; Communication Culture et Tourisme ; Social et Santé ; Communication, d'autre part, de procéder à une modification de la composition des autres commissions avec l'arrivée de Mme PAIS et Mr RIBEIRO.

Mr Joseph RIBEIRO fait part de son intérêt pour les commissions sports et vie associative ; Environnement,
Mme Isabelle PAIS fait part de son intérêt pour les commissions Sports et vie associative ; Social et Santé.

Monsieur le Maire propose donc de valider à main levée l'intégration de Isabelle PAIS et Joseph RIBEIRO au sein des commissions exposées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, :

- Intègre Isabelle PAIS et Joseph RIBEIRO aux commissions communales qui se composent désormais comme suit et étant précisé que Mr le Maire est président de droit de toutes les commissions :

Sports et Vie associative : M. Olivier LATOUR, M. MARTIN DOUARE, Mme Mathilde VILARINHO, Mme Alexandra MOTOT, M. Joseph RIBEIRO, Mme Isabelle PAIS.

Commission Environnement

M. Vincent DENIZIOT, Mme Karine PATIN, M. Eric MARINIER, M. Denis MORIZOT, M. Frédéric VIETTI, M. Joseph RIBEIRO, Mme Lynda LAGOUTE (*démissionnaire*)

Commission Social et Santé

Mme Marylène COUSSY, Mme Virginie DOGUET, Mme Sandrine GUSPARO, Mme Isabelle PAIS.

Concernant la composition du CCAS, et notamment au niveau du collège des élus, le remplacement de Mme Véronique VASSELIN, démissionnaire, est reporté et sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

2020-27 Fixation du nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, lors du précédent conseil municipal, cinq personnes membres du conseil municipal ont été élus représentants du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Or, conformément à l'article R123-7 du code de l'Action Sociale et des Familles, il appartient au conseil municipal de fixer le nombre d'administrateurs du CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De fixer à 11 le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit :

- Le Maire, Président de droit du conseil d'administration du CCAS,
- Cinq membres élus au sein du conseil municipal,
- Cinq membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du code de l'Action Sociale et des Familles.

2020-28 Proposition de commissaires titulaires et suppléants pour la nouvelle commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une Commission Communale des Impôts Directs doit être créée dans chaque commune, chargée chaque année d'établir les bases de la valeur locative des maisons et appartements dans la commune, servant au calcul de la taxe d'habitation et des impôts fonciers, puis de les transmettre au service du cadastre.

Les commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, sur proposition du conseil municipal.

A ce jour, la commune est en mesure de proposer 16 contribuables.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose la liste des contribuables suivants :

Commissaires titulaires :

- DALENÇON Jean-Marie, DUBREUIL Alain, FONTAINE Patrick, BRIANNE Hervé, RIBEIRO Joseph, HEDEIN Marie-Claire, MARGRY Audrey, GERARD Jean-Michel,

Commissaires suppléants :

- RICHER Jean-Michel, PESTIE Jean-Pierre, HARDION Michel, AVENET Pierrette, RENARD Albert, DOUARE Martin, DUFLOS Cyril, MARTIN Pauline.

2020-29 Propositions de membres à la Communauté de communes Bléré Val de Cher pour différentes instances

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes Bléré Val de Cher est dotée de différentes commissions dans lesquelles sont représentées les communes-membres.

Aussi, il convient de proposer des représentants à la communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour siéger dans les différentes commissions ci-après, de proposer :

- Pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Titulaire : Mr Laurent NEVEU,
Suppléant : Mme Karine PATIN.

- Pour la Commission Intercommunale des impôts Directs (CIID) :

Titulaires : Mr Olivier DELAVEAU – Mme Adeline BETAÏLOULOUX,
Suppléants : Mr Martin DOUARE – Mme Karine PATIN.

- Pour la commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) :

Mr Claude TANGUY (Elu),
Mr Léonce MONJAL – Mr Didier ROCQUE (hors conseil municipal).

- Pour le SCOT :

Titulaire : Mr Frédéric VIETTI,
Suppléant : Mr Eric MARINIER.

2020-30 Participation 2020 au CCAS

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de fixer dans le cadre du vote du budget primitif de la commune le montant de la participation financière à attribuer au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer une subvention au C.C.A.S. de 3000 € pour l'année 2020,
- précise que la dépense est inscrite au budget primitif 2020 et fera l'objet d'une imputation à l'article 657362.

2020-31 Vote des taux des impôts locaux 2020

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y lieu de fixer les taux d'imposition 2020 des taxes directes locales.

VU la réforme gouvernementale de la taxe d'habitation,

VU la proposition de la commission communale des finances du 18 juin 2020 de maintenir les taux d'imposition « ménages » 2020 au niveau de ceux de 2019,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition locaux au titre de l'année 2020 au même niveau de 2019, à savoir :

	Taux 2014 (rappel)	Taux 2015 (rappel)	Taux 2016 (rappel)	Taux 2017 (rappel)	Taux 2018 (rappel)	Taux 2019 (rappel)	Taux 2020 (votés)
Taxe d'habitation	21.06	21.17	21.17	21.17	21.17	21.17	<i>21.17 (taux gelé)</i>
Taxe foncière bâti	23.95	24.07	24.07	24.07	24.07	24.07	24.07
Taxe foncière non bâti	48.11	48.35	48.35	48.35	48.35	48.35	48.35

2020-32 Vote du budget communal 2020

Monsieur Laurent NEVEU, adjoint au maire, en charges des finances, présente aux membres du conseil municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2020 comme suit :

En section de fonctionnement, en recettes et en dépenses	2 361 943.02 €
En section d'investissement, en recettes et en dépenses	709 115.05 €

Informations diverses

Travaux de rénovation des toitures de l'école maternelle : les travaux démarrent le 06 juillet. Au préalable, le marché a dû faire l'objet de modifications. Un contrat de mission de contrôle technique, non prévu initialement, a été signé avec SOCOTEC, en raison de son

caractère obligatoire pour un bâtiment classé en ERP de 4^{ème} catégorie ; par ailleurs, des travaux complémentaires sont à prévoir au niveau des chéneaux.

Personnel communal :

- Non renouvellement du contrat à durée déterminée de Mr Roma WOUENZELL,
- Mme PIAZZA, ATSEM à l'école maternelle, part à la retraite au 01 octobre prochain : une procédure de recrutement est en cours pour son remplacement.

Budget participatif « aire de jeux » du conseil départemental : plus de 200 votes à ce jour, l'information doit continuer à être boostée pour inciter à plus de votes.

Lors du conseil d'école de l'école élémentaire du 30 juin, information du départ de Mr MAIGNAN, directeur de l'école, ainsi que de Mesdames FOULON et PINAULT. Deux enseignantes sont déjà nommées.

A l'école maternelle, départ à la retraite de l'enseignante, Mme FAVIER : un bouquet sera offert par la commune.

Association Cercle Artistique : en raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de représentations théâtrales cette année.

Afin d'avancer sur le projet de La Chesnaye, un groupe de travail est envisagé : Mmes PATIN, PINÇON, PAIS, VILARINHO et Mrs DELAVEAU et DENIZIOT + hors conseil, Mr GUIONNET.

Mme Pinçon suggère une rencontre élus/agents communaux : ce pourrait être le mardi 08 septembre 2020 à 18 h avant le conseil.

Fin de séance à 22h55
Prochain conseil municipal le mardi 08 septembre 2020
à 20h30